

**Fonds d'affectation spéciale général destiné à financer des activités de recherche et d'observations systématiques au titre de la Convention de Vienne : rapport d'activité annuel et appel à contributions**

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à la décision XIII/2 sur le fonds d'affectation spéciale général destiné à financer des activités de recherche et d'observations systématiques au titre de la Convention de Vienne, ainsi qu'à la décision XXXVI/1 sur le renforcement de la surveillance atmosphérique régionale des substances réglementées par le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adoptées à la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et à la trente-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, qui se sont tenues conjointement du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2024 à Bangkok. Ces décisions figurent dans le document [UNEP/OzL.Conv.13/8/Add.1-UNEP/OzL.Pro.36/9/Add.1](#), dont une version préliminaire est consultable sur le site Web du Secrétariat de l'ozone.

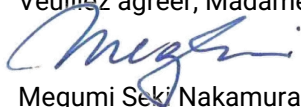
Un rapport sur l'état du fonds d'affectation spéciale général, ses activités et les travaux de son Comité consultatif au 31 juillet 2024 a été fourni par le Secrétariat dans le document [UNEP/OzL.Conv.13/7](#) pour examen par les Parties à la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne conjuguée à la trente-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal. Des informations actualisées sur l'état du fonds au 31 octobre 2024 figurent en annexe à la présente lettre.

Au paragraphe 1 de la décision XIII/2 de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne, les Parties ont confirmé que le fonds d'affectation spéciale général vise notamment à appuyer les activités liées à la surveillance atmosphérique des substances réglementées par le Protocole de Montréal, élément qui ressort également des recommandations formulées par les Directeur(ice)s de recherches sur l'ozone à leur douzième réunion. Au paragraphe 2 de la même décision, les Parties ont été engagées à verser des contributions au fonds d'affectation spéciale général en vue d'améliorer le système mondial d'observation de l'ozone et de renforcer la surveillance mondiale et régionale des substances réglementées par le Protocole de Montréal, en tenant compte du rapport présenté par le Comité consultatif du fonds d'affectation spéciale général à la treizième réunion de la Conférence des Parties. Par ailleurs, le Secrétariat a été prié d'organiser les travaux du Comité consultatif conformément à la décision XXXVI/1 de la trente-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, tandis que le Comité a été prié, entre autres, avec le concours de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Secrétariat, de continuer à mettre en œuvre sa stratégie à long terme et son plan d'action à court terme, en veillant à ce que les activités visant à renforcer la surveillance des substances réglementées dans le cadre du Protocole de Montréal soient prises en compte.

Compte tenu de l'appui que devrait fournir le fonds d'affectation spéciale général à l'exécution d'activités supplémentaires susceptibles de recevoir un financement, en cours d'examen ou à venir, le Secrétariat souhaite inviter les Parties à verser des contributions au fonds, afin d'améliorer le système mondial d'observation de l'ozone et de renforcer la surveillance mondiale et régionale des substances réglementées par le Protocole de Montréal, conformément au paragraphe 2 de la décision XIII/2 de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne.

Je compte sur votre coopération et sur votre appui pour améliorer la recherche et les observations systématiques dans les pays en développement et en transition.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, les assurances de ma très haute considération.



Megumi Seki Nakamura  
Secrétaire exécutive

## Annexe

### État des fonds visant à financer des activités relevant du fonds d'affectation spéciale général destiné à financer des activités de recherche et d'observations systématiques au titre de la Convention de Vienne

Tableau 1

Contributions financières au fonds d'affectation spéciale général destiné à financer des activités de recherche et d'observations systématiques au titre de la Convention de Vienne au 31 octobre 2024

Partie	Année(s) de versement des contributions	Montant total des contributions (en dollars des États-Unis)
Afrique du Sud	2007, 2008	60 000
Andorre	2011	5 573
Australie	2015	28 011
Autriche	2017, 2022	38 349
Espagne	2005, 2006	12 341
Estonie	2006	2 000
Finlande	2003, 2004, 2008-2011, 2013, 2014, 2016-2020, 2021, 2022, 2023	91 571
France	2009, 2012, 2016, 2017, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024	106 358
Kazakhstan	2004-2010, 2013	11 361
Norvège	2017-2020, 2023	142 884
Pays-Bas (Royaume des)	2022, 2023, 2024	96 958
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2004, 2008	40 987
Suède	2018, 2022, 2023	80 593
Suisse	2007, 2017, 2018, 2021, 2022, 2024	117 740
Tchéquie	2006, 2008	18 000
<b>Total partiel</b>		<b>852 726</b>
Produit des placements		
Intérêts créditeurs		53 288
Gains/(pertes) de change		2 320
<b>Total partiel</b>		<b>55 608</b>
<b>Total des recettes</b>		<b>908 334</b>

**Tableau 2**

**Fonds disponibles à l'appui des activités relevant du fonds d'affectation spéciale général destiné à financer des activités de recherche et d'observations systématiques au titre de la Convention de Vienne au 31 octobre 2024**

	(en dollars des États-Unis)
Total des recettes du fonds (tableau 1)	908 334
Contribution de l'Allemagne à l'OMM <sup>1</sup>	35 545
<b>Montant total des fonds disponibles pour des activités</b>	<b>943 879</b>
Montant total des fonds déboursés pour des activités achevées ou en cours (tableau 3. A)	(533 726)
Montant total des fonds alloués à des activités prévues (tableau 3. B)	(101 700)
<b>Montant total des fonds déboursés et alloués à des activités (tableaux 3. A et 3. B)</b>	<b>(635 426)</b>
<b>Montant total des fonds disponibles pour de futures activités</b>	<b>308 453</b>
Fonds demandés au titre de propositions de projet actuellement à l'examen (tableau 3. C)	<b>4 685 170</b>

<sup>1</sup> L'Allemagne a versé une contribution de 30 000 euros à l'OMM en 2017 à l'appui d'activités relevant du fonds d'affectation spéciale général de la Convention de Vienne. Ce montant a été converti en dollars des États-Unis en utilisant le taux de change opérationnel pratiqué par l'Organisation des Nations Unies au 1<sup>er</sup> décembre 2017 (1 dollar des États-Unis = 0,844 euro).

**Tableau 3**

**État d'avancement des activités relevant du fonds d'affectation spéciale général destiné à financer des activités de recherche et d'observations systématiques au titre de la Convention de Vienne au 31 octobre 2024 (en dollars des États-Unis, frais d'administration inclus)**

A. Activités achevées ou en cours		Fonds déboursés
1	Intercomparaison d'instruments Dobson – <i>Dahab (Égypte), 23 février-12 mars 2004</i>	16 950
2	Étalonnage de l'instrument Brewer n° 116 – <i>Bandung (Indonésie), 5-9 septembre 2006</i>	18 193
3	Étalonnage de l'instrument Brewer n° 176 – <i>Katmandou, 20-26 septembre 2006</i>	
4	Intercomparaison d'instruments Dobson – <i>Irene (Afrique du Sud), 12-30 octobre et 15-26 novembre 2009</i>	25 083
5	Atelier sur la qualité des données du réseau sur l'ozone total – <i>Hradec Králové (République tchèque), 14-18 février 2011</i>	38 227
6	Relocalisation de l'instrument Dobson n° 14 (précédemment déployé à Tromsø, en Norvège) à <i>Tomsk (Fédération de Russie), avril 2015*</i> , et stage de formation Dobson à <i>Hradec Králové (Tchéquie), 7-14 avril 2015</i>	13 593
7	Stage de formation à l'instrument Dobson – <i>Amberd (Arménie), 28 septembre-4 octobre 2015</i>	
8	Campagne d'intercomparaison des instruments Dobson pour l'Asie – <i>Tsukuba (Japon), 7-25 mars 2016*</i>	27 445
9	Campagne d'intercomparaison des instruments Dobson pour l'Australie et l'Océanie – <i>Melbourne (Australie), 13-24 février 2017*</i>	20 204
10	Campagne d'intercomparaison des instruments Dobson pour l'Afrique du Nord – <i>El Arenosillo (Espagne), 4-15 septembre 2017*</i>	32 654
11	Atelier de formation à l'intention des opérateur(ice)s d'instruments Brewer – <i>Sydney (Australie), 4-9 septembre 2017*</i>	20 000 <sup>1</sup>

\* Activité inscrite sur la liste des financements prioritaires par les Directeur(ice)s de recherches sur l'ozone à leur neuvième réunion, en mai 2014.

<sup>1</sup> Cette activité a également bénéficié de l'appui du fonds d'affectation spéciale canadien pour les instruments Brewer (Brewer Trust Fund) (20 000 dollars des États-Unis supplémentaires).

12	Proposition de projet conjoint OMM/VAG et réseau SHADOZ : expériences d'intercomparaison de la sonde ozone Jülich 2017 – Jülich (Allemagne), 9-20 octobre et 23 octobre-3 novembre 2017	20 000
13a	Kenya : renforcement des capacités de gestion des données et d'étalonnage des instruments (première partie) – Hradec Králové (Tchéquie) et Payerne, Zürich et Dübendorf (Suisse), 18 juin-6 juillet 2018	25 015
13b	Kenya : renforcement des capacités de gestion des données et d'étalonnage des instruments (deuxième partie) – Kenya, 18-27 mars 2019	17 021
14	Campagne d'intercomparaison des instruments Dobson pour l'Amérique latine et les Caraïbes – Buenos Aires, 4-22 mars 2019*	40 000 <sup>2</sup>
15	Équateur : projet Ecuadorian Highlands Ozonesondes – Cumbayá (Équateur), 1 <sup>er</sup> mars 2019-30 avril 2020	56 274
16	Campagne d'intercomparaison des instruments Dobson pour l'Afrique australe – Irene (Afrique du Sud), 7-18 octobre 2019*	25 513
17	Kirghizistan : appui technique et échange d'informations pour la surveillance atmosphérique depuis les rives du lac de haute montagne Issyk-Koul – Issyk-Koul (Kirghizistan), 22 janvier 2020-30 novembre 2022 <sup>3</sup>	33 900
18	Comores : projet d'installation d'un observatoire de l'ozone aux Comores – 15 avril 2021-30 avril 2022 <sup>4</sup>	50 850 <sup>5</sup>
19	Brésil : réseau sud-américain de spectrophotomètres Brewer – Santa Maria (Brésil), 23 février-8 mars 2024	52 804 <sup>6</sup>
<b>Total partiel</b>		<b>533 726</b>
<b>B. Activités prévues</b>		<b>Fonds alloués</b>
1	Bélarus : relocalisation de l'instrument Dobson n° 8 (installé auparavant à Spitzbergen (Norvège) et propriété de l'Institut polaire norvégien) au Bélarus* (en suspens) <sup>7</sup>	22 600
2	Burkina Faso : acquisition d'un instrument terrestre de mesure de la colonne d'ozone (en suspens) <sup>8</sup>	22 600
3	Mexique : surveillance de la « bande B » du rayonnement UV solaire en Amérique centrale et dans les Caraïbes (dates à déterminer)	56 500
<b>Total partiel</b>		<b>101 700</b>
<b>Montant total des fonds déboursés et alloués à des activités (tableaux 3. A et 3. B)</b>		<b>635 426</b>

<sup>2</sup> Cette activité a également bénéficié de l'appui du fonds d'affectation spéciale de l'OMM (10 000 dollars des États-Unis supplémentaires).

<sup>3</sup> Cette activité s'est achevée le 12 juillet 2023 en raison de retards dans la réalisation du projet causés par la pandémie de COVID-19.

<sup>4</sup> Cette activité s'est achevée le 30 mai 2024 en raison de retards de mise en œuvre causés par des problèmes techniques et administratifs.

<sup>5</sup> Cette activité a également bénéficié de l'appui de l'OMM (10 544 dollars des États-Unis supplémentaires).

<sup>6</sup> Cette activité a également bénéficié de l'appui du fonds d'affectation spéciale canadien pour les instruments Brewer (Brewer Trust Fund) (35 480 dollars des États-Unis supplémentaires).

<sup>7</sup> La relocalisation de l'instrument Dobson n° 8 était initialement prévue au Sri Lanka, puis à Singapour. En raison du manque d'intérêt manifesté par ces Parties, le Comité a décidé de prêter l'instrument au Bélarus pour aider ce dernier à mettre en œuvre sa proposition consistant à préparer et tenir des sessions d'intercomparaison de trois instruments pour surveiller l'ozone total et le rayonnement UV au Bélarus. L'activité est actuellement en suspens en raison de l'instabilité politique dans la région. Le Comité consultatif envisage la réaffectation des fonds alloués.

<sup>8</sup> L'activité est actuellement en suspens en raison de l'instabilité politique dans le pays. Le Comité consultatif envisage la réaffectation des fonds alloués.

**Tableau 4**

**État des propositions de projet reçues en réponse à l'invitation adressée aux pays en développement et aux pays en transition envoyée par le Secrétariat le 23 novembre 2023**

**(en dollars des États-Unis, frais d'administration inclus)**

<b>A. Proposition approuvée</b>		<b>Fonds demandés</b>
1	<b>Maroc</b> : observation au sol de la colonne d'ozone total en Afrique au moyen d'un spectromètre Pandora	50 000
<b>Total partiel</b>		<b>50 000</b>
<b>B. Propositions à l'examen</b>		<b>Fonds demandés</b>
1	<b>Burundi</b> : observations systématiques de la composition atmosphérique au-dessus de Bujumbura à l'aide du spectrophotomètre Pandora	50 000
2	<b>Chili</b> : rénovation et maintenance des stations du réseau de surveillance du rayonnement UV au Chili	50 282
3	<b>Équateur</b> : surveillance environnementale avancée : élaboration d'un système de cartographie en temps réel du rayonnement UV pour les régions andines équatoriales	47 400
4	<b>Indonésie</b> : surveillance des dynamiques de l'ozone, des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, du rayonnement UV et des polluants atmosphériques	49 425
5	<b>Nigéria</b> : surveillance des contributions anthropiques à la colonne d'ozone total au Nigeria	49 600
6	<b>Venezuela (République bolivarienne du)</b> : surveillance de la colonne d'ozone total et de la courbe de répartition de l'ozone dans la République bolivarienne du Venezuela	48 340
<b>Total partiel</b>		<b>295 047</b>
<b>C. Propositions non approuvées</b>		<b>Fonds demandés</b>
1	<b>Comores</b> : surveillance et mesure de la colonne d'ozone total aux Comores	78 348 <sup>a</sup>
2	<b>Indonésie</b> : observation de la répartition verticale des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et du rayonnement UV en Indonésie au moyen d'un drone embarquant des échantillonneurs miniaturisés et des capteurs portables	49 646
3	<b>Somalie</b> : renforcement des capacités et de la surveillance de l'ozone en Somalie	50 000
4	<b>Ouganda</b> : activités de recherche et d'observations systématiques au titre de la Convention de Vienne	50 000
5	<b>Mozambique</b> : restauration du réseau de mesure du rayonnement solaire et de l'ozone au Mozambique	4 000 000
6	<b>Rwanda</b> : amélioration de la qualité des données dans le réseau relatif à l'ozone total : initiative d'atelier au Rwanda	50 000
7	<b>Venezuela (République bolivarienne du)</b> : plan de formation au dispositif de contrôle interne des gaz réfrigérants, destiné aux fonctionnaires du Ministère du pouvoir populaire pour l'éco-socialisme	32 808
8	<b>Venezuela (République bolivarienne du)</b> : plan de sensibilisation à la manipulation sûre des gaz réfrigérants fluorés, considérés comme des substances à potentiels d'appauvrissement de la couche d'ozone et de réchauffement global élevés, dans le secteur commercial (supermarchés)	29 321
<b>Total partiel</b>		<b>4 340 123</b>
<b>Total des fonds demandés (tableaux 4. A, 4. B et 4. C)</b>		<b>4 685 170</b>

<sup>a</sup> En utilisant le taux de change des Nations Unies du 15 mars 2024 (1 dollar des États-Unis = 0,914 euro).